Sciences et recherche: un site victime de pressions pour qu'il retire un article sur le CV bidon d'Idriss Aberkane (MàJ)

31/01/2018 à 12h04

31/01/18

> *Donc c'est l'éditeur d'Aberkane qui essaie de faire le ménage plus d'un an après la publication des articles (la prescription de la diffamation est de 3 mois). https://t.co/g5Xz1LzZKz*
>
> *— Martin Clavey (@mart1oeil) January 31, 2018*

> *J'en profite honteusement pour remettre mon article ici https://t.co/LDhMjZVCxW*
>
> *— Martin Clavey (@mart1oeil) January 31, 2018*

> *Notre hébergeur @ovh_fr vient d'être mis en demeure de retirer l'article de @dimitri_ch sur l'affaire Aberkane par l'avocate des éditions @robert_laffont… Joli ! https://t.co/nooutIzdHD*
>
> *— inscide (@inscide) January 31, 2018*

4/11/16

Idriss Aberkane, auteur de Libérez votre cerveau, fait le tour de tous les plateaux télé et les Unes des journaux. Il est présenté comme un génie multi-diplômé et un chercheur dans les plus grandes institutions. Un CV hors norme mais arrangé.



(…) Vérifications faites auprès de Paris-Saclay et Centrale Supélec, Idriss Aberkane est certes enseignant vacataire à Supélec. Mais il n'y effectue "aucune activité de recherche":

il enseigne ponctuellement devant des étudiants de master, mais ne peut se prétendre enseignant-chercheur, un titre officiel qu'il n'a pas.

Même réponse, faite à L'Express, au Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique, le laboratoire où il a présenté sa dernière thèse: "Ayant fini sa thèse en début d'année, Idriss Aberkane reste chercheur associé au laboratoire pendant 1 an, mais il n'est ni enseignant-chercheur CNRS, ni Polytechnique (les deux tutelles du laboratoire, ndlr".

L'université de Stanford n'a pas répondu à nos sollicitations, mais il n'existe aucune trace d'Idriss Aberkane dans son annuaire.

Enfin, comme le souligne dans un billet de blog Romain Ligneul, neuroscientifique à l'Université de Nimègue (Pays-Bas), "Idriss Aberkane ne figure ni sur les listes d'anciens élèves (du master Cognmaster, ndlr), ni même dans l'annuaire des anciens élèves de l'ENS", formation de "neurosciences" qu'Aberkane cite dans son CV.

(…)

Dans son livre, Idriss Aberkane passe en revue nombre de questions – l'éducation, l'économie, l'urbanisme, le sexe, le droit… – en multipliant des métaphores qui rendent parfois sa lecture difficile.

Dans un ouvrage de vulgarisation, il est d'usage de définir les termes peu usités dans le langage courant, pour une meilleure compréhension. Quid de ces mots, dont Aberkane use (voire qu'il invente) dans ses livres, mais qui n'y sont jamais expliqués: neurodroits, neurochronologie, neuro-infirmité, neuro-inspiration, neurocybernétique, neuronaissance, neuropsychologie, neurophénoménologie, neurofascisme, neurodatasome?

Pour bien vulgariser, il ne sert à rien de gonfler son CV: il faut avant tout respecter ses sujets et ses lecteurs.

Source

Merci à **Victoire**